

## GIP-FCIP de l'académie de Versailles pour le

### Centre Académique pour la Scolarisation des élèves Nouvellement Arrivés et des enfants du Voyage de l'académie de Versailles

#### « Scolarisation des nouveaux arrivants de plus de 16 ans »

Codification  
du Programme  
Opérationnel National  
du Fonds Social Européen

Contexte général

Public cible

Opération

Objectif

Résultats attendus

Durée

Cofinancement FSE

**Axe 3** : Cohésion Sociale et inclusion sociale, lutte contre les discriminations

**Mesure 32** : Inclusion sociale

**Sous-Mesure 322** : Lutte contre le décrochage et l'abandon scolaire précoce

Les cellules d'accueil du CASNAV enregistrent chaque année des demandes de scolarisation de jeunes de plus de 16 ans nouvellement arrivés en France. A leur arrivée l'écart est souvent important entre leur niveau de scolarisation antérieur et le niveau requis ; cela implique un soutien spécifique dans les disciplines de base.

Des tests de positionnement permettent de situer leur niveau de scolarisation et, à partir de ce premier positionnement, une affectation est proposée à chacun dans un cursus adapté.

Jeunes de plus de 16 ans nouvellement arrivés en France. Environ 280 jeunes.

Les élèves bénéficient de cours intensifs de français. Cet enseignement est complété par des heures dans des disciplines autres que le français :

- Mathématiques, Langues vivantes, Histoires-Géographie, Sciences de la vie et de la terre, Informatique, Technologie, Découverte des ateliers, pour installer des savoirs de base ou conforter les savoirs existants
- travail sur le projet professionnel
- accès aux TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education), car la bonne maîtrise des nouvelles technologies est un atout pour leur intégration dans le tissu social et le monde du travail
- renforcement de l'éducation à la citoyenneté

Donner à chacun la possibilité de réaliser un projet personnel et professionnel adapté à ses motivations et à ses compétences .

- Intégration des jeunes au bout d'une année dans une filière ordinaire de l'Education nationale
- Mobilité professionnelle au sein de l'espace européen par le renforcement des langues vivantes
- Maîtrise des nouvelles technologies(TIC)
- Acquisition des valeurs européennes telles que la liberté, la démocratie, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la notion de l'Etat de droit.

Du 01/01/2012 au 31/06/2012

Cette opération bénéficie d'un cofinancement FSE correspondant à 49,44 % du montant total des dépenses.